



## PETITION IRSN POUR UN MEILLEUR CADRAGE SALARIAL 2022

Lors de la négociation du 17 mars 2022, la Direction de l'IRSN a indiqué que le cadrage accordé par Bercy cette année serait de 2%. L'inflation en 2021 est de 2,8 % et celle prévue pour 2022 est actuellement de près de 4%.

Les cadrages accordés depuis plusieurs années par la CIASSP conduisent à une dégradation progressive du pouvoir d'achat d'une grande majorité des salariés de l'IRSN. Ainsi, depuis 2010, l'inflation a été de près de 11 % alors que les salariés de l'IRSN ont vu leur point revalorisé de seulement 0,7 %.

Cette situation est extrêmement pénalisante pour les salariés, crée des difficultés de recrutement du fait de la politique salariale dégradée ou conduit notre Institut à devoir recruter à des niveaux salariaux supérieurs à ceux des salariés en poste à métier équivalent.

Ces difficultés croissantes rencontrées par notre Institut, tant pour recruter les meilleurs experts dans leur métier que pour les conserver dans la durée, mettent en péril l'exigence d'excellence par ailleurs demandée par nos ministères de tutelle. In fine, c'est l'expertise publique en sûreté nucléaire et en radioprotection mise au service de la politique du gouvernement et des collectivités qui s'affaiblit, mettant en jeu la crédibilité de l'Institut. A l'aune d'une relance de la filière électronucléaire, la perte de compétences de l'IRSN n'est pas un bon signal à adresser aux français.

Les trois organisations syndicales représentatives de l'IRSN ont adressé le 18 mars 2022 au Directeur général une lettre ouverte pour lui demander d'aller défendre notre situation auprès de Bercy afin d'obtenir un cadrage à 3,5%, valeur qui permettrait une prise en compte de l'inflation et du différentiel de cadrages accordés avec le CEA.

**Pour que cette demande puisse aboutir, la mobilisation de toutes et tous est nécessaire. Aussi, les trois organisations syndicales représentatives de l'IRSN, avec votre soutien, lancent cette pétition :**

Soutenez-vous la demande de l'intersyndicale de l'IRSN auprès de Bercy et du DG pour obtenir un cadrage salarial 2022 permettant des augmentations générales et individuelles dignes de ce nom ?

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

Etes-vous prêt à vous mettre en grève pour défendre cette revendication ?

- OUI
- NON
- NE SE PRONONCE PAS

NOM :

SIGNATURE

PRENOM :

UNITE :

Cette pétition est à retourner par courriel au plus tard le vendredi 25 mars à : [irsn.cgt@irsn.fr](mailto:irsn.cgt@irsn.fr), [irsn.cfdt@irsn.fr](mailto:irsn.cfdt@irsn.fr) et [irsn.cgc@irsn.fr](mailto:irsn.cgc@irsn.fr)